

Stratégie Forum Paysage, Alpes, Parcs (FoLAP) 2020ff

5 mai 2020

Table des matières

1. Mission.....	3
2. Légitimation du FoLAP.....	4
2.1. Comprendre la diversité paysagère et favoriser le discours sur la qualité	4
2.2. Initier un discours sur les influences et tendances relatives au paysage.....	5
3. Domaines d'activité du FoLAP	6
3.1. Exploitation de connaissances et formation.....	6
3.2. Débat autour des connaissances	7
3.3. Sensibilisation transdisciplinaire à l'approche paysagère.....	8
4. L'organisation du FoLAP.....	9
4.1. Missions spécifiques du secrétariat scientifique.....	10

1. Mission

La SCNAT et l'ASSH gèrent ensemble un forum interacadémique sous le nom « Forum Paysage, Alpes et Parcs » (dénommé ci-après « FoLAP »)¹. En tant que réseau national majeur, il thématise les défis et évolutions du paysage², de l'espace alpin et des parcs. Le FoLAP soutient la connaissance générée par de larges milieux et les discours autour du paysage avec leur diversité, leur qualité et leur aménagement. Il s'associe à la pratique³ pour que cette connaissance soit reprise dans des concepts et politiques durables d'aménagement, de développement et de protection. L'argumentation transdisciplinaire basée sur les connaissances est la principale caractéristique de l'organisation. Le FoLAP aborde l'ensemble des paysages majeurs en Suisse, qu'ils soient « sauvages » et pratiquement intacts ou urbanisés et fortement aménagés. Les Alpes, en tant qu'environnement écologico-culturel, mais aussi les parcs et les espaces protégés constituent les points forts du FoLAP.

Le FoLAP se concentre sur les conditions politiques et sociales des paysages de grande qualité. En accord avec la Conception « Paysage Suisse »⁴, il entend par là des paysages offrant un cadre de vie attractif, renforçant l'identité et la spécificité culturelle des habitantes et habitants, rendant la place économique attractive et favorisant la biodiversité. Le FoLAP accorde une importance aussi centrale au processus d'aménagement par planification et conception qu'à la collaboration et participation aux processus correspondants de décision. Le FoLAP est conscient des conséquences transfrontalières et globales sur le paysage des activités de l'économie et de la société suisses et perçoit cette responsabilité lors de comités internationaux comme la Convention alpine. Il entretient des liaisons étroites avec la Convention européenne du paysage (CEP) et des organisations scientifiques internationales⁵. Le FoLAP poursuit les Sustainable Development Goals (SDG)⁶ et tient compte de la Conception « Paysage Suisse » (CPS) dans ses réflexions nationales.

FoLAP en tant que réseau :

Le FoLAP favorise l'imbrication des actrices et acteurs de la science, de la société, de l'administration et de la pratique en entretenant un réseau de chercheuses et chercheurs, praticiennes et praticiens dans les secteurs correspondants. Le réseau réunit des actrices et acteurs aux échelles nationale et internationale. Il permet d'évaluer d'un point de vue international les

¹ Le FoLAP s'appuie sur un règlement intérieur à la base de cette stratégie. Le FoLAP est issu, depuis 2018, de la Commission interacadémique de recherche alpine (ICAS), de la recherche dans les espaces protégés (Commission de recherche du Parc national suisse) et de l'ancienne association forum paysage.

² Selon la Convention européenne du paysage (CEP), un « paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (chap. I, article 1). Le paysage englobe des espaces urbains et périurbains, mais aussi ruraux.

³ Le FoLAP entend par « pratique » les institutions et collectivités suivantes avec lesquels il entretient un dialogue : Services administratifs et autorités, représentants des intérêts et fédérations, agences de conception, bureaux d'écologie et ONG. Le dialogue basé sur les connaissances avec les exploitant(e)s, entreprises individuelles et sociétés regroupées en groupes d'intérêt se déroule avant tout au niveau de l'assemblée plénière du FoLAP.

⁴ Conception « Paysage Suisse », 1998 (mais aussi actualisation présente 2019ff) : partie I CONCEPT ; partie II CONCEPT, Office fédéral de l'environnement / Office fédéral du développement territorial (Ed) 175 p. dans la série : Concepts et schémas directeurs.

⁵ par ex. International Association für Landscape Ecology (IALE), International Federation of Landscape Architects (IFLA), International Scientific Committee on Research in the Alps (ISCAR), Global Land Programme (GLP), Mountain Research Initiative (MRI), Network for European Mountain Research (NEMOR), commission suisse de l'UNESCO, programme sur l'Homme et la Biosphère MAB, programme PICG, PECS (Programm on Ecosystem Change and Society).

⁶ Les SDGs suivants sont essentiels pour le FoLAP : n° 11 Villes et communes durables, n° 13 Mesures pour la protection du climat, n° 15 Vie à la campagne, n° 16 : Paix, justice et institutions fortes, n° 17 : Partenariats pour l'atteinte des objectifs, n° 3 Santé et bien-être, n° 7 Énergie abordable et propre. Le FoLAP considère les SDGs de façon non sectorielle, mais avec leurs interactions et reconnaît qu'ils peuvent être à l'origine de conflits d'objectif.

processus au sein des paysages suisses et d'identifier des champs thématiques dans lesquels la Suisse joue un rôle précurseur à l'échelle mondiale et/ou assure une responsabilité spécifique. À cet égard, la thématization des relations et dépendances entre espaces géographiques nationaux et internationaux (par ex. ville-périphérie, Alpes-Plateau suisse, Suisse-communauté d'États internationale) est particulièrement importante. L'échange de connaissances au sein du réseau est marqué par une approche inter- et transdisciplinaire. Le FoLAP s'engage sur des thèmes à long terme qu'il introduit dans le discours politique.

Dans le cadre de la SCNAT, le FoLAP entretient en particulier les interfaces avec le « Forum Biodiversité » et « ProClim ». Il a également des échanges avec le « Forum de détection précoce Biodiversité et Paysage⁷ ».

Pour remplir sa mission, le FoLAP s'appuie sur un curatorium, une assemblée plénière et un secrétariat scientifique (voir chap. 4) ; il est actif dans les trois domaines suivants :

- Exploitation de connaissances et formation (chap. 3.1)
- Débat scientifique (chap. 3.2)
- Sensibilisation transdisciplinaire à l'approche paysagère (chap. 3.3)

2. Légitimation du FoLAP

2.1. Comprendre la diversité paysagère et favoriser le discours sur la qualité

La diversité des paysages découle d'une interaction pluriséculaire de processus naturels, de l'exploitation humaine et de l'aménagement orienté vers le futur. Les actuelles sociétés mobiles⁸ bénéficient largement de ces qualités du paysage façonnées au cours des siècles et définies par la société, mais les remettent en question par leur style de vie et contribuent à l'interchangeabilité et à la dynamique d'accélération des paysages. La préservation des qualités du paysage – en Suisse et à l'international – et la création de nouvelles qualités supposent

- (1) de comprendre les processus naturels, sociaux, politiques et économiques qui favorisent la diversité des paysages en interaction entre les régions,
- (2) d'instaurer un échange social et scientifique global autour des qualités du paysage et, au final,
- (3) d'aboutir – en impliquant les actrices et acteurs – à des concepts ciblés d'aménagement, de développement durable et de protection, mais aussi à des mesures basées sur des connaissances scientifiques.

Le FoLAP défend ces trois exigences aux échelles nationale et internationale. Il peut pour cela s'appuyer dans le contexte national sur des conditions et des tendances sociales qui influencent positivement la diversité des paysages en Suisse :

- *Grande diversité d'espaces naturels et culturels d'espaces presque intacts « sauvages » à urbains* : L'agriculture et l'exploitation forestière respectent cette diversité par leurs formes d'utilisation du fait du soutien de la société et des conditions cadres légales – en évolution croissante – qui vont de paire.
- *Une recherche et une pratique correctement développées dans les disciplines essentielles pour le FoLAP comme l'écologie du paysage, l'architecture du paysage, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la géographie, les sciences sociales et l'économie* : les institutions correspondantes font de plus en plus souvent preuve d'une compréhension moderne de l'inter- et de la

⁷ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/paysage/info-specialistes/conservet-et-developper-la-qualite-du-paysage/developper-les-connaissances-sur-le-paysage-et-favoriser-leur-tr/forum-de-detection-precoce-biodiversite-et-paysage.html>

⁸ Le forum FoLAP par là toutes sortes de mobilités et de migrations (réfugié·e·s, migration de retraité·e·s, expatrié·e·s de groupes internationaux, migration pendulaire, tourisme).

transdisciplinarité, mais aussi d'une approche partenariale entre pratique, administration et science.

- *Une conscience (re)naissante de la qualité du paysage et de ses prestations au sein de la population et de l'économie* : la nature et le paysage occupent une importance croissante dans l'espace périurbain et rural. La population s'identifie souvent fortement à ses paysages régionaux caractéristiques. Une nouvelle conscience de la qualité du paysage émerge dans l'espace urbain aménagé. La diversité du paysage et sa qualité comme facteurs d'implantation sont considérées non seulement par le tourisme, mais aussi par de nombreux secteurs économiques.
- *Les autorités voient les paysages naturels et cultivés caractéristiques comme des arguments de vente d'une région* : La Suisse dispose d'une politique du paysage et d'un aménagement du territoire qui accordent une grande valeur à la diversité des paysages, qui misent sur la qualité et suivent une approche participative des conflits d'intérêts territoriaux. Concernant la conception et le monitoring des paysages, la Suisse fait partie du peloton de tête des États de la Convention européenne du paysage. La Conception « Paysage Suisse » (CPS) ou le programme « Observation du paysage suisse » (OPS) sont à cet égard exemplaires.

Outre ces conditions favorables, le FoLAP enregistre par contre une pression politique et économique sur les thèmes du paysage au sens d'activités et de déficits d'application qui ne tiennent pas compte de la qualité et de la diversité du paysage (Conseil fédéral, environnement suisse 2018).

2.2. Initier un discours sur les influences et tendances relatives au paysage

La pertinence du FoLAP découle de l'écart décrit plus haut entre, d'une part, la valeur croissante au sein de la société et la demande en hausse de paysages caractéristiques et uniques, et d'autre part, la perte de qualité du paysage. Une légitimation essentielle du FoLAP découle de la confrontation sociale autour de processus liés au paysage qui influencent le paysage de façon plus ou moins rapide et à différents niveaux spatiaux. Les tendances décrites plus bas marqueront l'évolution du paysage au cours de la prochaine décennie, à l'échelle nationale comme internationale (nous renvoyons expressément aux résultats du Forum de détection précoce Biodiversité et Paysage, voir sites Internet CDPNP et OFEV) :

- *Modifications dans l'utilisation du sol* : On constate à l'échelle mondiale une augmentation de la pression d'utilisation liée à l'agriculture et à l'exploitation forestière intenses, aux infrastructures et à l'étalement des zones urbanisées. Dans de nombreuses régions comme en Suisse, cette tendance fait face à un devoir d'utilisation dans les zones périphériques. Ces deux tendances contradictoires marquent fortement l'évolution du paysage.
- *Relations et dépendances modifiées entre espaces géographiques* : La mobilité croissante et la migration, ainsi que les projets personnels de vie renforcent l'interdépendance entre ville et périphérie, zones de travail et de loisirs, ou entre Suisse et paysages d'autres régions du monde. Cette interdépendance nécessite une refonte fondamentale des règles de collaboration. Par son expertise, le FoLAP contribue à une réflexion et à une réinterprétation des rôles des espaces. Cela concerne notamment les débats autour des espaces à envisager pour la nature sauvage ou comme refuges pour la faune et la flore, ou autour du rôle des espaces périphériques dans un univers de travail toujours plus digitalisé. Les conditions de vie modifiées par la migration et la mobilité dans les zones de provenance et de destination, les exigences paysagères de nouveaux groupes d'utilisatrices et utilisateurs (par ex. activités de plein air) et la façon dont les paysages peuvent renforcer l'intégration et l'identification figurent parmi les potentiels thèmes de discussion.
- *Changement climatique et paysages énergétiques* : Les effets directs du changement climatique sur le paysage - notamment l'espace alpin - restent toujours aussi difficiles à évaluer et nécessitent des débats scientifiques et sociaux. À cela s'ajoutent les conséquences encore incertaines sur le paysage de la mitigation (atténuation) et de l'adaptation, en particulier le recours à l'énergie renouvelable pour diminuer le CO₂.

- *Digitalisation* : L'actuelle et prévisible digitalisation influence toutes les formes d'utilisation des sols, mais aussi la planification. Il devient entre autres imaginable que des sites jusqu'à présent non rentables puissent être exploités de façon profitable par la robotique - avec des conséquences inconnues sur le paysage. L'intelligence artificielle et la virtualisation peuvent par exemple modifier radicalement l'aménagement territorial et apporter un élan potentiellement grand à la planification participative.
- *La culture du bâti, composante de l'identité culturelle et de la diversité (« déclaration de Davos »)* : Le paysage bâti doit s'attendre à relever d'importants défis. Sur un espace limité, il importe en cas de demande croissante d'espaces libres et d'infrastructures, d'assurer une évolution qualitative vers l'intérieur des villes, agglomérations et villages et de renforcer la cohérence des zones urbanisées. Hors des zones urbanisées, les bâtiments agricoles et infrastructures doivent répondre à des standards élevés de qualité. Il en va de même pour les transitions entre zones urbanisées et paysages ouverts. La demande de solutions orientées vers l'avenir est proportionnellement forte.
- *Société de la connaissance* : La production de connaissances s'accélère de façon démultipliée et dépassera ses limites du fait des médias électroniques : elle n'est pas réservée à la science. La quantité croissante de connaissances risque d'entraver l'application. Cette situation réclame des mécanismes appropriés d'échange (mécanismes clearing-house) pour rapprocher les actrices et acteurs de la production et de la consommation de connaissances en vue de la recherche et de l'évaluation de connaissances. Cette imbrication renforce fondamentalement le discours transdisciplinaire basé sur les connaissances.

Dans ses activités, le FoLAP enregistre des tendances liées au paysage comme celles décrites plus haut, contrôle régulièrement leur actualité et propose une plate-forme pour l'élaboration de solutions orientées vers l'avenir. Le thème « Sauvegarde, développement et promotion de la qualité et diversité du paysage » - élaboré de façon participative entre actrices et acteurs et défini socialement - est d'une actualité brûlante, de même que l'importance majeure des Alpes et parcs dans l'approche innovante du paysage (concernant par ex. des régions limitrophes à structure faible). Enfin, des espaces urbains et périurbains, mais aussi certains espaces ruraux, sont de plus en plus interprétés comme des espaces permettant d'expérimenter un aménagement paysager orienté vers l'avenir.

Le FoLAP traite, une fois sélectionnés, les thèmes sur une période plus longue de façon à exercer une action positive bien au-delà des cercles familiarisés avec le paysage.

3. Domaines d'activité du FoLAP

3.1. Exploitation de connaissances et formation

Défis :

La recherche sur le paysage et le développement du paysage sont à perspectives multiples. La recherche des causes et conséquences de la dynamique paysagère et le façonnage de paysages concernent de nombreuses disciplines - des sciences naturelles, sociales, humaines et culturelles jusqu'aux disciplines de planification et de conception, en passant par l'économie. En Suisse, les universités, les « EPF » et les hautes écoles spécialisées dispensent les connaissances institutionnelles et l'enseignement, soutenues par les organismes de recherche (administration), des agences orientées pratique et des fédérations. Le principal défi de la société de la connaissance consiste à associer, synthétiser et rendre accessible ces connaissances générées par de larges cercles.

Objectifs :

- Le FoLAP a accès à une excellente recherche et se positionne dans le paysage national et international des connaissances de façon à pouvoir conquérir - à long terme et avec des

- méthodes modernes – des connaissances pertinentes et identifier la demande de recherche.
- Le FoLAP s’engage aux échelles nationale et internationale en faveur de la détection anticipée et de la définition de thèmes, mais aussi de la promotion des connaissances dans les thèmes qu’il a choisi de traiter. Il soutient les instruments de promotion de la recherche. De jeunes porteuses et porteurs de connaissances doivent pouvoir se qualifier à long terme sur les thèmes.
 - Le FoLAP favorise l’ancrage du thème « paysage » à tous les niveaux dans le domaine de la formation.

Prestations :

Pour atteindre les objectifs cités, le FoLAP vise le catalogue suivant de performances :

- *Monitoring politique et détection précoce* : Le FoLAP observe les évolutions scientifiques, politiques et sociales et débat autour de leurs chances et risques. Il participe à cette occasion au « forum détection anticipée biodiversité et paysage ».
- *Agenda setting et collaboration avec des sponsors/promoteurs de la recherche* : Le FoLAP intègre les thèmes identifiés par détection anticipée et monitoring politique dans les programmes des promoteurs de la recherche (fonds national, programmes européens pour la recherche, programmes pour la recherche et l’observation de la Confédération).
- *Gestion des connaissances* : Le FoLAP met à profit son potentiel inter- et transdisciplinaire pour acquérir à tous les niveaux, la pratique incluse, des connaissances sur le paysage, les Alpes, parcs et zones protégées. Il s’appuie pour cela sur des centres modernes de données de connaissances, des pools de recherche et des laboratoires pour la recherche transdisciplinaire, mais aussi sur des formes d’échange conventionnelles (par ex. congrès sur le paysage).
- *Génération de connaissances* : Le FoLAP influence fortement la génération de connaissances dans les parcs par la coordination de la recherche. Les parcs sont territoires à forte diversité paysagère et régions modèles pour le développement durable.
- *Promotion de la recherche et de la relève* : Le FoLAP propose des thèmes de recherche actuels à la communauté de chercheuses et chercheurs. Il encourage la jeune génération qui se consacre au paysage à tous les niveaux de la formation tertiaire, organise pour cela des événements dédiés au jeune personnel qualifié et fournit des offres d’enseignement.
- *Renforcement des thèmes paysagers dans la formation* : Le FoLAP collabore avec des institutions de formation et recommande des formatrices et formateurs et personnels enseignants qui introduisent les thèmes du FoLAP dans les formations initiales et continue, à différentes échelles.
- *Contributions à l’échelle internationale* : Le FoLAP s’implique dans les domaines de recherche et d’application dans lesquels la Suisse occupe une position leader à l’échelle internationale et/ou assume une responsabilité spécifique.

3.2. Débat autour des connaissances

Défis :

Les thèmes autour du paysage s’adressent, avec une large palette de notions, à un très large public et à de nombreux acteurs et actrices. Dans divers domaines, les connaissances relatives au paysage et issues de la recherche et de l’expérience pratique (connaissances empiriques) existent certes déjà. Elles ne parviennent toutefois pas aux décideuses et décideurs et au grand public et ne sont que peu, voire pas du tout, traduites dans des exemples de la pratique ou concrètement mises en application. De plus, les représentantes et représentants de la recherche et de la pratique ne se rencontrent pas souvent en tant que partenaires de connaissances équivalents.

Objectifs :

- Le FoLAP est la plate-forme d’échange inter et transdisciplinaire autour du paysage, des Alpes et des parcs. Il entretient les interfaces entre recherche, politique, administration et pratique et fait en sorte que l’échange de connaissances se fasse entre ces domaines sociaux.

- Le FoLAP propose des formats adaptés aux destinataires pour le dialogue autour des connaissances (connaissances d'action et application).
- La recherche et la pratique se rencontrent au sein du réseau FoLAP en tant que partenaires de connaissances équivalents.

Prestations :

Le FoLAP vise les prestations suivantes :

- *Congrès* : Le FoLAP soutient l'initiation et en tous les cas l'organisation de congrès. Il est notamment responsable de la marque « Congrès suisse du paysage » prévu tous les 2 à 3 ans en tant que congrès majeur. Chaque année sont proposés des événements autour de thèmes actuels de la politique et de la société. Le FoLAP explore de nouvelles communautés de connaissances, des ateliers et des offres de synthèse.
- *Dialogue avec la pratique* : le FoLAP mène un dialogue fondé sur le partenariat entre la pratique, l'administration et la science, par exemple au moyen de manifestations et d'ateliers permettant des échanges, de recherches sur la pratique ou d'analyses des besoins.
- *Contribution à l'échange international de connaissances et au dialogue politique* : Le FoLAP renforce la collaboration avec d'excellents partenaires solides à l'échelle nationale et internationale (par ex. ISCAR, IALE, IFLA, commission suisse de l'UNESCO, programme MAB)⁹.
- *Communication* : Le FoLAP communique au moyen de communiqués de presse, de son site Internet, médias sociaux et lettres d'information.
- *Argumentaires* : Le FoLAP attire l'attention sur les conséquences des décisions politiques/économiques sur les paysages, élabore des scénarios d'avenir et expose des possibilités d'action appropriées pour la nature et la société.
- *Conseil politique* : Le FoLAP vise des contributions basées sur les connaissances en vue d'une application et d'un développement de la politique du paysage. Il synthétise pour cela les actuelles connaissances étendues pour les décisionnaires, mais aussi pour les actrices et acteurs de la pratique. La grande expertise du curatorium et de l'assemblée plénière peut parfois être utilisée pour l'élaboration de ces contributions et recommandations, la formation de communautés de connaissances ou la création d'ateliers de synthèse.
- *Suggestion de spécialistes pour conférences et expertises* : Le curatorium et l'assemblée plénière du FoLAP se composent de spécialistes nationaux et internationaux. Elles/Ils sont disposé·e·s à faire bénéficier sur demande leur expertise à un large public.
- *Publications sur l'état des connaissances* : Le FoLAP rassemble des connaissances récentes sur les problématiques actuelles et les moments stratégiques, les prépare en fonction des groupes cibles et les diffuse dans des organes de publication appropriés.
- *Prises de positions* : Le FoLAP participe à des procédures de prises de positions et de consultations relatives à ses thèmes centraux en s'appuyant sur l'avis d'expert·e·s du curatorium et de l'assemblée plénière.

3.3. Sensibilisation transdisciplinaire à l'approche paysagère

Défis :

Le FoLAP poursuit une approche du paysage centrée autour de la notion de patrimoine commun, la société tout entière devant profiter du paysage. Le bénéfice pour la société d'un développement et d'un aménagement durables du paysage – par ex. pour la santé ou l'identification des habitant(e)s, mais aussi pour la biodiversité – reste hélas trop méconnu. Cela concerne notamment les cercles non familiarisés avec le paysage. Le principal défi pour le FoLAP consiste donc à s'adresser à eux en se basant sur des connaissances objectives de la science, de l'administration et de la pratique.

⁹ IALE : International Association für Landscape Ecology, IFLA : International Federation of Landscape Architects, ISCAR : International Scientific Committee on Research in the Alps

Objectifs :

- Le FoLAP sensibilise les décisionnaires, transmetteurs/diffuseurs et actrices/acteurs de toutes les politiques pratiques pertinentes, de la société et de l'économie au potentiel de paysages diversifiés et à la valeur ajoutée des parcs et des réserves naturelles pour la faune, la flore et l'homme, mais aussi comme contribution au développement régional durable. La pertinence des thèmes autour du paysage est en outre reconnue via le propre réseau spécialisé par ces interlocutrices et interlocuteurs.
- Au moyen d'exemples de cas, le FoLAP révèle l'importance pour la qualité du paysage de solutions de conception, de préservation et d'aménagement, sans oublier la coopération et la participation.
- Le FoLAP soutient des personnes clés en tant que personnes spécialisés crédibles dans les domaines « paysages », « Alpes » et « parcs ».

Prestations :

Le FoLAP renforce sa visibilité en proposant les prestations suivantes :

- *Entretien d'un pool de personnalités de la science, politique, économie et société* : Les personnes concernées sont invitées à coopérer au sein du FoLAP : pour les activités du FoLAP, les meilleur(e)s expert(e)s disponibles pour ses activités sont sollicité(e)s - entre autres grâce à la collaboration renforcée avec les différents comités issus du groupement d'académies et avec des partenaires de la pratique.
- *Soutien de personnes clés* : Le FoLAP promeut et soutient de façon ciblée des spécialistes capables de communiquer de façon convaincante autour des thèmes du paysage et ainsi de devenir des figures positives d'entraînement et d'identification.
- *Entretien de la marque « Congrès suisse du paysage »* : Lors de la fusion, le FoLAP a repris le congrès suisse du paysage - couronné de succès - et le soutient dans le cadre de ses moyens financiers.

4. L'organisation du FoLAP

Le FoLAP applique les prestations définies dans les trois domaines d'activités mentionnés (voir chapitre 3) dans le cadre du règlement intérieur¹⁰. Il assure aussi à cette occasion des mandats de prestations de tiers. Le secrétariat scientifique est chargé des tâches opérationnelles-administratives du FoLAP. Il peut également s'affirmer par son contenu. Le curatorium constitue l'organe stratégique du FoLAP. Il dispose d'une assemblée plénière considérée comme « sounding board », cercle élargi d'expert(e)s, de transmetteurs/diffuseurs et comme interface avec la pratique. La science et la pratique sont représentées au sein de ces deux comités.

La Recherche sur les parcs est intégrée au FoLAP en application du mandat légal figurant dans le contrat d'aide financière conclu entre la SCNAT et l'OFEV. Le secrétariat scientifique du FoLAP dirige également les agences de la Commission de recherche du Parc National Suisse (FoK-SNP) et de l'International Scientific Committee on Research in the Alps (ISCAR).

Pour le compte du FoLAP, des membres du curatorium, de l'assemblée plénière, mais aussi du secrétariat scientifique participent entre autres à des Editorial Boards, des Tagungs Boards, au comité MAB, ou bien rédigent des articles scientifiques au nom du FoLAP.

¹⁰ https://sciencesnaturelles.ch/organisations/forum_landscape_alps_parks/portrait

4.1. Missions spécifiques du secrétariat scientifique

Défi :

Transfert des comités d'origine forum paysage, ICAS, ISCAR, Recherche sur les parcs dans la structure et les activités du FoLAP.

Objectifs :

- Recensement et clarification des précédentes missions et prestations ; responsabilité d'application des prestations 2020-2024 définies dans la stratégie.
- Clarifier et définir des processus, concernant notamment la coordination de recherche du comité de recherche du Parc national suisse (FoK-SNP)
- Regroupement des précédents réseaux, projets et personnes sous le patronage du FoLAP ; si possible, adaptation et transfert dans les activités du FOLAP.
- Mise à disposition du FOLAP des ressources financières et en prestations correspondantes au catalogue d'activités et de prestations.
- La création de la nouvelle structure, de l'équipe, ainsi que des ressources

Prestations :

Le secrétariat scientifique assure les prestations suivantes au sein du FoLAP, mais également de la plate-forme Sciences et Politique (SAP) de la SCNAT :

- *Direction du secrétariat scientifique* : Direction opérationnelle, y compris direction d'équipe et personnel, budgétisation et administration financière, controlling et reporting, protection des données et archivage, etc.
- *Le FoLAP comme partie de la SAP* : En tant que partie de la SAP-SCNAT, le secrétariat scientifique est impliqué dans ses activités et s'engage activement.

Adopté par le curatorium (4 mai 2020, résolution circulaire)